

MEMOIRE



Lundi, 2 juin 2014

1650 AMEC Place
801 6e Avenue Sud-ouest
Calgary, Alberta T2P 3W2
Tel: [403] 777-1185
Fax: [403] 777-1578
Courriel: info@questerre.com

INTRODUCTION

Présenté par Peder Paus, Président du Conseil d'administration de Questerre Energy (Questerre) au nom de l'entreprise.

Bon après-midi, je me nomme Peder Paus et je suis le Président du Conseil d'administration de Questerre depuis mon élection en décembre 2000. Mon expérience en tant qu'investisseur au Québec remonte à encore plus loin, tandis que j'étais Directeur et actionnaire majeur de Terrenex Acquisition Corporation (Terrenex), l'entreprise qui a précédé celle que nous représentons aujourd'hui.

Questerre est une entreprise indépendante d'exploration et de production centrée sur les ressources gazières et pétrolières non-conventionnelles en Amérique du nord. La majeure partie de l'actionnariat de Questerre est détenu en Norvège, d'où j'ai voyagé pour venir vous rencontrer aujourd'hui afin de vous parler de notre point de vue sur la production de gaz de schiste au Québec.

Avant de dresser l'historique de Questerre au Québec, j'aimerais dire quelques mots à propos du Québec et du royaume de Norvège.

Le Québec et la Norvège sont très semblables sous plusieurs angles. Ils ont des ressources en abondance, de grands espaces, une nature incroyable, une longue ligne côtière, de la forêt, des espaces agricoles et, encore plus important, ce sont tous deux des peuples fiers.

Nous avons tous deux quatre saisons, qui passent du froid grinçant aux jours d'été pleins de soleil et de chaleur.

Nos deux peuples sont le fruit de la révolution française d'il y a plus de 200 ans et les mots sacrés « Liberté, Égalité, Fraternité » sont bien ancrés en nous. La Norvège célèbre actuellement le bi-centenaire de son indépendance.

Nous admirons nos héros sportifs, que ce soit en hockey ou en curling.

C'est la raison pourquoi j'ai toujours travaillé pour qu'il y ait des investissements de la Norvège vers le Canada, plus spécifiquement au Québec.

Nous disons que nous utilisons l'énergie hydroélectrique propre comme ferment de nombreux de nos projets. En vérité, nous utilisons quand même aux alentours de 50% d'hydrocarbures, sous une forme ou une autre, comme source d'énergie.

Le Québec n'a pas encore développé les ressources gazières et pétrolières qui sont sur son territoire. La Norvège, elle, l'a fait et elle a instauré le « modèle norvégien » qui permet aux citoyens de partager le fruit des ressources à travers le Fond global de pension du gouvernement. Celui-ci est devenu un des plus gros fonds d'investissement au monde. En plus de cela, le gouvernement possède lui-même de grands permis pour

le pétrole et le gaz dans le NCS (Plateau continental norvégien) à travers le SDI (State's Direct Financial Interest). Celui-ci est géré par Petoro AS (qui est partenaire avec toutes les compagnies qui travaillent sur le NCS au niveau du pétrole).

Ceci ne veut pas dire que nous n'avons pas de considérations pour l'environnement, bien au contraire: nous sommes presque des zélés en la matière, mais avec un esprit d'ouverture et d'équilibre. Les gestionnaires comprennent les besoins en sources d'énergie variées et mettent l'emphase sur ce qui est le mieux et le plus sain pour le pays.

À titre de banquier à New York, j'ai beaucoup eu l'occasion de voyager et de travailler au Canada, y rencontrant des tas de gens intéressants. Je suis tombé en amour avec le pays. J'ai accompagné Michael Binnion, il y a environ 20 ans, en tant que co-investisseur dans plusieurs projets et j'ai fondé Questerre avec lui il y a environ 15 ans. Nous sommes des partenaires en affaires depuis tout ce temps.

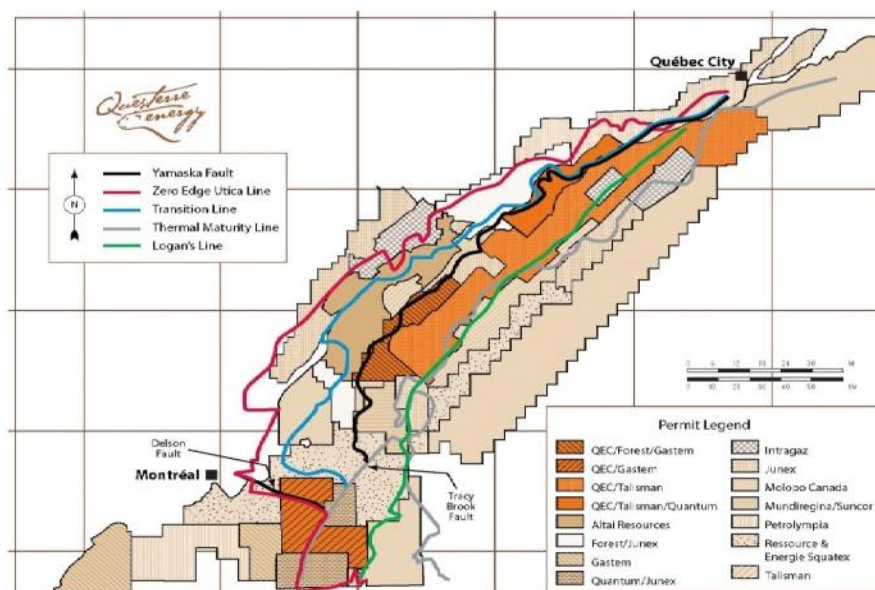
HISTOIRE

Tel que je l'ai mentionné plus tôt, Questerre s'est d'abord impliquée au Québec à travers son actionnaire fondateur, une entreprise nommée Terrenex. À la fin des années 1980, Terrenex s'est vue attribuée des permis totalisant 1,8 million d'acres dans les Basses-terres du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec, spécifiquement sur la rive-sud du Saint-Laurent. Terrenex a pu valider la présence abondante de gaz à l'occasion de forages et d'enquêtes sismiques, ce qui a démontré que le shale d'Utica est une source prolifique de structure rocheuse capable de produire beaucoup de gaz naturel de qualité.

Bien que les efforts de Terrenex et de ses associés n'aient pas permis une découverte commercialement viable de gaz à l'époque, de nouvelles technologies et des similitudes avec d'autres possibilités d'exploitation nous ont encouragé à poursuivre nos efforts de recherche de projets gaziers viables.

Au début des années 2000, Terrenex essayait de tirer profit de ses 939,846 acres dans les Basses-terres du Saint-Laurent. Questerre a rapidement vu le potentiel de ce territoire et en a rapidement acquis les permis qui y étaient reliés. En 2003, nous avons demandé, et obtenu, les permis d'exploration tels qu'émis par le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles.

Questerre a tout de suite compris que l'étendue du projet nécessiterait une exploration ayant besoin d'investissements majeurs, d'expertise et d'engagement. En conséquence,



Questerre a travaillé d'arrache-pied, durant plusieurs années, à attirer de nouveaux investisseurs en vantant le potentiel de la région.

Ainsi, Questerre a impliqué Talisman Energy Inc. en sous-contractant une partie de ses intérêts dans le million d'acres dont il possédait les permis dans les Basses-terres du Saint-Laurent. En 2006, les associés ont foré le premier puits d'exploration au Québec, Gentilly 1. Ce fut le premier puits foré dans le but d'analyser la matière pour son potentiel en gaz de schiste.

Début 2008, Questerre a accru ses intérêts dans les Basses-terres du Saint-Laurent en acquérant toutes les actions de Terrenex. Cette acquisition a amélioré notre position gazière dans le shale d'Utica en ajoutant des terres mais aussi en nous donnant beaucoup de données sismiques en deux dimensions. Questerre a ainsi obtenu une base de données techniques presque sans égal au sujet des Basses-terres.

De 2008 à 2010, Questerre a eu une couverture de presse positive continue. Le nom de l'entreprise a fait la page frontispice des quotidiens de Norvège presque chaque semaine :

« Questerre annonce un test réussi pour le gaz de schiste à partir de son puits Gentilly au Québec »

“Talisman creuse le puits La Visitation ”

“Puits Utica a un potentiel de 4 MMpieds cubes/j”

“Questerre annonce que St-Édouard 1 a un potentiel testé de plus de 2mmpieds cubes/j”

“La découverte de Questerre pour le shale d'Utica est de plus de 4 trillions de pieds cubes ”

“Questerre annonce un projet pilote horizontal au Québec”

“Puits d'Utica qui teste à 12 MMpieds cubes/j”

“Questerre sera maintenant listé à la bourse d'Oslo, le Oslo BørsOBX Index”

“Questerre met à jour les ressources d'Utica et ses réserves conventionnelles ”

Les actions de Questerre sont devenues une histoire à succès à la bourse d'Oslo en 2001 en plus d'être les plus performantes.



Plusieurs entreprises ont essayé d'emboîter le pas et le flux d'investissement entre de la Norvège vers le Canada s'est accru de manière importante.

Je pense que le travail fait par Questerre et son associé Talisman a contribué à la découverte du « shale d'Utica », lui-même, et a placé sur la carte du monde une nouvelle source majeure de gaz naturel. Nous croyons aussi que le shale d'Utica se classe parmi les dix plus importantes découvertes de gaz naturel terrestre en Amérique du nord. Avec plus d'un million d'acres de permis d'exploration dans les Basses-terres, Questerre était, et est encore, résolument engagé dans le développement du shale d'Utica.

INVESTISSEMENT

Grâce aux excellents résultats des premiers forages d'exploration par Questerre et notre associé, nous savions qu'il y aurait par la suite un grand besoin d'investissement afin d'atteindre le plein potentiel de notre découverte. Questerre et son associé ont établi un plan d'exploration intensif, dont le coût estimé pour Questerre jusqu'à la fin de 2009 était de 100 millions de dollars.

Questerre s'est tournée vers le marché afin d'obtenir les capitaux nécessaires au projet. Les investisseurs Norvégiens étaient enthousiastes en raison du potentiel au Québec et de la stabilité du secteur pétrolier et gazier au Canada. Pour ces raisons, c'est avec fierté que j'ai mis en jeu mon nom et ma réputation afin de vendre ce projet aux gens de mon pays.

En juin 2008, Questerre a complété un placement privé en Norvège de 7,5 million d'actions à 23,80 Couronnes norvégiennes (4,70\$) par action pour une récolte de 35,25 million de dollars canadiens. La vente a été sur-souscrite dans un ratio de 5 pour 1, principalement par des investisseurs institutionnels. En conjonction avec une opération similaire au Canada, c'est un total de 75,9 millions de dollars canadiens qui ont été obtenus sur les marchés.





Le succès s'est poursuivi au Québec tout au long de 2009, sur la base de la vérification que beaucoup de gaz avait bel et bien été trouvé dans les Basses-terres du Saint-Laurent.

Questerre avait besoin de plus de capitaux pour le Québec et, en mars 2010, a obtenu 129 millions de plus à Oslo et au Canada. Cette nouvelle a fait la première page des journaux et a eu une grande visibilité à la télévision.

L'entente a été conclue rapidement et Questerre a alors eu les fonds pour faire un projet pilote sérieux

avec son principal associé.

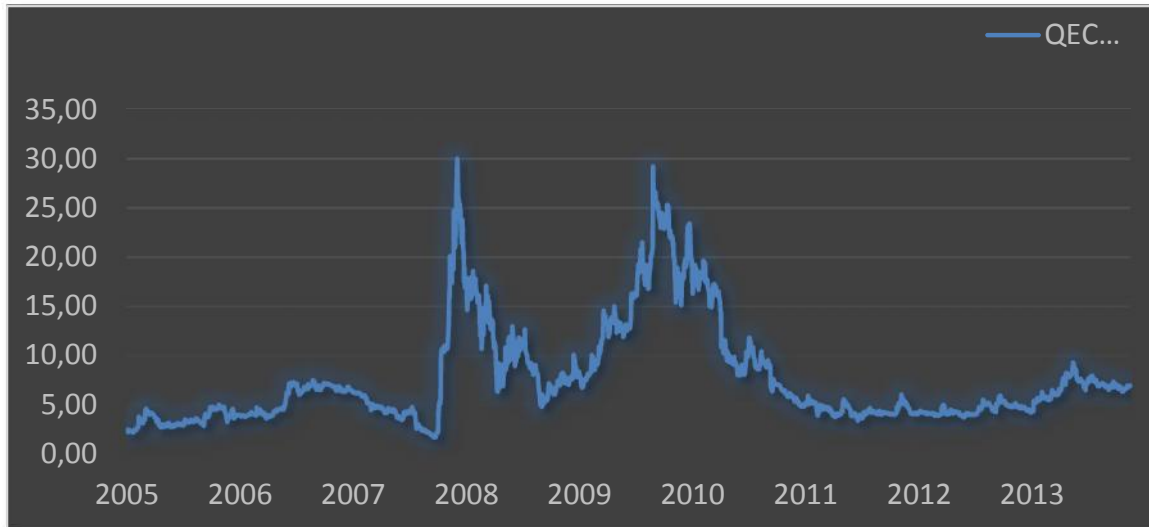
À L'automne 2010, les choses se sont mises à changer en raison de discussions sur l'évaluation environnementale et l'opposition du public à la fracturation hydraulique, le « fracking ».

Le rapport du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement), publié par le Ministre Pierre Arcand, début mars 2011 a imposé un moratoire de trois ans sur l'exploration gazière au Québec, tout en voulant élaborer la stratégie environnementale en lien avec l'exploration du gaz de schiste. Ce rapport demandait une plus grande compréhension du gaz de schiste par l'ensemble des personnes et groupes impliqués, la promotion de l'accessibilité sociale et des consultations afin d'améliorer la législation existante.



BAPE report released in March 2011

En conséquence, à la fin de 2010, Questerre a perdu plus de 1 milliard de dollars, soit 72,4% de la valeur de son actionnariat sur le marché.



Les événements politiques ont, en une seule journée, réduit l'histoire à succès en poussières.

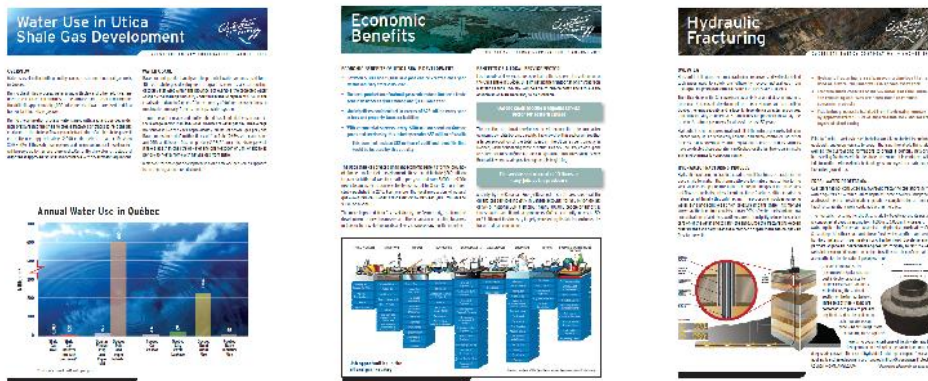
Je suis très fier que mon associé et partenaire Michael Binnion soit alors resté à mes côtés pour expliquer aux investisseurs norvégiens, américains et européens, gros comme petits, tout ce qui peut expliquer la perte d'un milliard qu'ils ont subi.

L'extraordinaire investissement de Questere et de ses actionnaires dans le gaz de schiste au Québec ne peut être ignoré. Questerre a été un précurseur en parlant aux marchés des raisons évidentes d'investir au Québec. Nous demandons justice et équité au gouvernement du Québec, aux citoyens et au BAPE. Nous avons respecté le moratoire du BAPE, ses recommandations et ses consultations à l'automne 2010, retardant notre programme, à grande perte, tandis que nous attendions l'évaluation environnementale stratégique.

ENGAGEMENT ENVERS LE QUEBEC

Depuis que le moratoire sur la fracturation hydraulique a été instauré en mars 2011, nous avons renforcé notre engagement envers les communautés du Québec et auprès de toutes les parties impliquées dans le processus.

Questerre a publié des douzaines de rapports scientifiques, des fiches techniques et des présentations afin de renseigner les gens et de répondre aux questions techniques et à celles à propos de l'acceptabilité sociale, exactement tel que demandé par le BAPE. Nous avons même créé une section complète sur notre site web corporatif, uniquement sur le gaz de schiste et avons rendu tous nos contenus disponibles, tant en français qu'en anglais.



Nous avons aussi travaillé sans relâche pour répondre aux interrogations soulevées lors de nos rencontres avec les maires locaux, les MRC et les municipalités. Nous continuons à rencontrer régulièrement les maires et les leaders des communautés afin de maintenir de bonnes relations positives avec le milieu. Le développement du shale d'Utica n'est pas l'affaire de cinq ou dix ans. Nous nous engageons pour au moins 20 ou 30 ans et nous tenons à être un acteur positif de ces communautés pour toute la durée de vie du projet.



AMBASSADEURS

Notre Président-Directeur général, Michael Binnion, a été de loin le plus grand ambassadeur de l'industrie pétrolière et gazière au Québec. Il en comprend l'immense potentiel. Michael a passé des semaines au Québec, rencontré les groupes d'intérêts, les environnementalistes et les leaders locaux afin de bâtir la confiance et de permettre à l'industrie d'avoir voix au chapitre dans le débat. Pour faciliter le rapprochement avec la communauté, Michael a suivi des cours de français durant presque trois ans afin de pouvoir communiquer avec les Québécois dans leur langue maternelle.

Questerre respecte fondamentalement l'idée que tous et chacun ont leur mot à dire dans le développement du shale d'Utica dans les Basses-terres du Saint-Laurent. Nous avons travaillé fort et fait notre part afin de participer activement, à chaque fois que l'occasion se présentait. M. Binnion a témoigné devant la Commission parlementaire de l'Assemblée Nationale sur les ressources naturelle en lien avec le gaz de schiste et son rôle dans la question de la sécurité énergétique du Québec.

À titre de président de l'Association pétrolière et gazière du Québec, il a présenté un mémoire lors des consultations spéciales publiques dans le cadre du Projet de loi 37, une loi empêchant certaines activités de recherche et d'exploitation du pétrole du gaz naturel dans la roche de schiste. Il a aussi fait une présentation lors de la consultation spéciale sur l'acceptabilité pour le Québec du renversement de sens du flux de l'oléoduc d'Enbridge (9B) entre North Westover et Montréal. Un tel ambassadeur devrait normalement être reçu à bras ouverts. Malgré l'opposition, Michael continue de travailler d'arrache-pied pour le développement de l'industrie des ressources au Québec.



CONCLUSION

De toute évidence, le BAPE et le moratoire imposé par le gouvernement ont eu un effet très négatif, sans contrepartie, non seulement pour Questerre mais aussi pour bien d'autres entreprises impliquées dans les Basses-terres, tels Junex, Gastem et plusieurs autres. Nos entreprises ont mis beaucoup d'efforts et investis d'énormes capitaux afin de développer une industrie visant à produire de l'énergie issue du gaz naturel, dont le Québec a cruellement besoin. Nous l'avons fait avec le souci que cela profite à toutes les parties impliquées.

Les investisseurs norvégiens vont passer au travers leur déconvenue, toutefois, la réputation du Québec en tant qu'endroit sûr pour y investir a subi des dommages. Et ceci ne sera pas facilement oublié.

L'évaluation environnementale stratégique récemment publiée par le BAPE conclut que, si l'exploration et la production sont effectuées en accord avec les plus hauts standards de l'industrie, ils seront parfaitement sécuritaires.

L'industrie a beaucoup appris depuis qu'elle a foré son dernier puits au Québec, il y a Presque quatre ans. Les techniques de forage se sont améliorées, le processus de fracturation est plus transparent, l'utilisation de l'eau a été réduite et la transparence de l'industrie s'est grandement accrue.

Questerre accueille à bras ouverts la participation de l'industrie locale et du gouvernement dans le développement et la propriété d'un système égalitaire, orienté vers un cadre assurant la prospérité du Québec, des citoyens et de l'économie. Et, encore plus important, elle veut la participation de tous afin de briser le mythe de l'opacité et du culte du secret de l'industrie.

Nous devons y aller pas à pas afin d'atteindre cet objectif.

Nous proposons un projet de démonstration en matière de production. Un projet qui verrait l'industrie, le gouvernement et les communautés locales se réunir pour évaluer les conditions devant être instaurées pour que le Québec mette sur pied une industrie pétrolière et gazière florissante.

Ce projet de démonstration permettrait non seulement de prouver que le développement d'une telle opération est faite de manière sécuritaire par l'industrie, mais il augmenterait la confiance des investisseurs, sérieusement mise à mal depuis plus de trois ans. Le gouvernement a un rôle à jouer dans le rétablissement de cette confiance afin de démontrer aux marchés d'Oslo, de New York, de Londres que le Québec est ouvert aux investissements. Si un tel projet de démonstration est réussi, les investisseurs pourraient changer leur idée face à la perspective d'investir au Québec.

La Norvège a développé son industrie gazière et pétrolière maritime en collaboration avec plus de 60 entreprises privées de partout dans le monde, grâce à des investissements parallèles et avec un partenariat établi comme « modèle norvégien » qui s'appliquait à chaque entreprise.

Depuis plus de 50 ans, le gouvernement norvégien a mis les bases d'un système permettant la maximisation de la création de richesse via ses ressources pétrolières. Cet engagement continue, encore et toujours, de profiter à toute la population norvégienne. Aujourd'hui, le SPU (Le Fonds de pension hors du pays) vaut 1000 milliards de dollars canadiens, ou 200 000\$ par habitant. Grâce à une collaboration de proximité avec l'industrie, le gouvernement s'assure que ce Fonds continue de profiter à tous et pour longtemps.

Comme je vous le disais au début de ma présentation, le Québec et la Norvège ont énormément de choses en commun. À mon avis, il n'y a aucune raison que le Québec ne puisse suivre l'exemple de la Norvège en développant ses ressources gazières et pétrolières afin de créer de la richesse pour tous, tout en améliorant son bilan en matière de finances publiques.

Le Québec a connu le succès avec son développement hydroélectrique dans les années 1960 et 1970. Aujourd'hui, le secteur de l'énergie demeure le principal vecteur de l'économie mondiale. Le Québec ne devrait pas passer à côté d'une telle opportunité.

Le développement de l'industrie gazière au Québec, avec son immense besoin de capital de départ, aura besoin d'une structure fiscale équilibrée, de lois claires et stables et d'une coopération étroite entre le gouvernement provincial et toutes les parties impliquées dans le développement.

Au cours des dernières années, Questerre a acquis une expérience opérationnelle incroyable, à gros prix, dans ses opérations de gaz de schiste dans la formation rocheuse Montney, dans l'ouest canadien. Elle est prête à appliquer cette expérience dans ses opérations au Québec.

J'espère que le résultat de ces audiences sera profitable pour l'industrie et que le développement du gaz naturel, au Québec, pourra aller de l'avant de manière propre et sécuritaire dans la province pour les 100 prochaines années.

Questerre est la propriété de norvégiens et nous sommes tenus de respecter les attentes de nos commettants norvégiens sur le plan de la responsabilité sociale. Nous avons démontré que nous travaillons pour une industrie sécuritaire, transparente et prospère et nous continuerons de le faire. Nous avons hâte d'obtenir le feu vert de Québec et de pouvoir aller de l'avant.

Merci de votre attention.